



COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL - UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
INSTITUT RAYMOND-DEWAR - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

# Approche bilingue

## LSQ / français



Commission  
scolaire  
de Montréal

À la CSDM,  
les élèves  
sourds gestuels  
ont leurs écoles :

- Gadbois,  
école primaire
- Lucien-Pagé,  
école secondaire
- Approche bilingue  
LSQ / français dans  
les deux écoles

### Points de mire :

L'historique	2
Les fondements	2
Les interventions en classe	4
L'orthophonie	7
Les élèves ciblés...	8
... et les autres	8

### Gadbois

L'école Gadbois accueille des enfants de 4 à 12 ans ayant une déficience auditive et présentant des troubles de la communication et du langage. L'école reçoit aussi des enfants qui présentent des handicaps associés à leur surdité : autisme, handicap visuel, handicap intellectuel et limitation motrice. La plupart des élèves portent un appareil auditif et plusieurs autres ont un implant cochléaire.

L'école Gadbois accomplit sa mission éducative en collaboration avec une multitude de partenaires institutionnels dont les principaux sont : l'Institut Raymond-Dewar, le Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, les chercheurs de l'UQAM (groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd), La Fondation des Sourds du Québec, la communauté sourde, l'association du Québec pour enfants avec

problèmes auditifs (AQEPA), le CLSC Villeray, l'Institut Nazareth et Louis-Braille, l'Hôpital Rivière-des-Prairies et l'Hôpital Marie-Enfant.

Compte tenu du mandat suprarégional, les élèves de l'école utilisent matin et soir le transport scolaire. Des surveillants en prennent la responsabilité pendant la période de dîner avec le soutien des préposées et de l'équipe d'éducation spécialisée.

### Lucien-Pagé

L'école Lucien-Pagé accueille, en plus des élèves entendants provenant des écoles primaires avoisinantes, des élèves sourds de 12 à 21 ans. La majorité de ces élèves proviennent de l'extérieur de la CSDM, particulièrement de la région ouest de la province, l'école Lucien-Pagé ayant un mandat suprarégional.

La clientèle sourde gestuelle bénéficie de services spécialisés et d'approches personnalisées. Ces élèves s'expriment en LSQ et certains peuvent faire face à des troubles de la communication et du langage. L'école est en mesure de desservir des adolescents vivant avec des handicaps associés à leur surdité : handicap sensoriel ou physique,

troubles d'apprentissage ou du comportement.

En collaboration avec les écoles primaires, le secteur des sourds de Lucien-Pagé organise des activités et différentes rencontres pour faciliter l'entrée des élèves au secondaire. L'équipe responsable de ces différentes activités a comme objectif d'assurer un passage harmonieux des élèves du primaire vers le secondaire.

## L'histoire

---

« L'approche bilingue à l'école Gadbois s'inspire du modèle éducatif implanté en Suède. »

En novembre 1996, une journée d'information pour les parents est organisée par l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA). Les présentations parlaient des moyens à déployer afin que les élèves vivant avec une surdité puissent apprendre à lire et à écrire.

Dès juin 1997, un comité de travail est mis sur pied avec la mission d'élaborer un cadre permettant l'actualisation d'un projet pilote qui utiliserait la LSQ dans le contexte scolaire

et dépose une demande de financement au MEQ.

En septembre 1997, le financement est accordé par le MEQ en vue d'une recherche longitudinale (six ans) portant sur les modalités d'apprentissage des deux langues, LSQ et français. L'approche bilingue à l'école Gadbois s'inspirait du modèle éducatif implanté en Suède.

L'expérimentation en classe débute en septembre 1998 après une année de travaux qui ont permis de déterminer

les principes directeurs et d'organiser un cadre pour actualiser cet enseignement.

L'expérimentation se termine en juin 2004 et la première cohorte d'élèves quitte Gadbois vers Lucien-Pagé, amenant avec elle l'enseignement bilingue.

Un an plus tard, le MEQ, devenu MÉLS, reconnaît officiellement l'approche bilingue comme modèle de service pour l'éducation des enfants sourds gestuels.

## Les fondements

Le bilinguisme sourd se caractérise d'abord par la modalité différente des deux langues. Une langue en modalité visuo-gestuelle, la LSQ, et l'autre en modalité auditivo-orale, le français. En effet, la LSQ est perçue par la vue et s'exprime par le geste. Le français, quant à lui, est perçu par l'audition et s'exprime oralement.

Il se caractérise également par le manque d'accès direct à l'une des deux langues, le français.

## LSQ langue première, français langue seconde

Comme la LSQ est la seule langue entièrement accessible à l'enfant sourd, elle est donc considérée comme langue première. La langue de la majorité, dans notre cas le français, devient la langue seconde.

Nous entendons par langue première, une langue acquise spontanément par un enfant, sans

apprentissage spécifique ou organisé. Il suffit que la langue en question lui soit accessible, qu'il puisse la percevoir dans son ensemble. Or, pour un enfant qui a une surdité telle qu'il est incapable de discriminer les sons, seule une langue signée correspond à cette définition. Cette langue deviendra la langue de communication privilégiée pour les besoins

quotidiens.

La LSQ s'acquiert de façon naturelle et spontanée par contact avec des adultes signeurs, de la même façon que les enfants entendants apprennent le français auprès d'adultes francophones. L'enseignement de la LSQ fait en classe vise à consolider les connaissances des élèves

---

« Un bilinguisme où l'une des deux langues n'est pas entièrement accessible à l'apprenant. »

## LSQ langue première, français langue seconde (suite)

et à y greffer des notions grammaticales, de la même façon qu'on enseigne le français aux enfants francophones entendants.

Pour l'enfant sourd, le français doit être enseigné, expliqué et traité en classe comme une langue seconde

puisque l'enfant sourd n'a jamais eu l'occasion de développer une connaissance intuitive du français. L'enseignement du français comme langue seconde s'appuie donc sur une connaissance préalable de la LSQ chez les élèves et sur un traitement du français différent de celui qu'on

trouve généralement dans les classes régulières de français langue maternelle.

Sous sa forme orale, le français est acquis comme une extension de la forme écrite, en utilisant la lecture labiale et les possibilités auditives de chacun.

---

« La LSQ s'acquiert de façon naturelle. Le français doit être enseigné. »

## Les deux langues doivent être distinguées

Dans un contexte d'acquisition bilingue, la première tâche de l'enfant est de décider si un élément appartient à la une langue ou à l'autre. Si les indices sont suffisamment clairs par exemple, si l'enfant peut associer chaque langue à une personne ou à une situation de communication, sa tâche est facilitée. Par contre, si ce qu'il entend autour de lui est ambigu, si une même personne s'adresse à l'enfant parfois dans une langue, parfois dans l'autre ou encore, si l'adulte lui-même mêle des éléments des deux langues,

l'acquisition de chaque langue risque d'être retardée ou perturbée. Ceci est vrai tant pour l'acquisition de deux langues orales que d'une langue orale et une langue signée.

Si l'enfant est issu d'une famille sourde, il possède déjà une langue. Le français est vu comme une langue extérieure. Extérieure à lui, extérieure à sa famille. Il y a déjà une distinction. La situation la plus courante pour l'enfant né dans une famille entendante est que ses proches s'adressent à lui en français, parfois

avec des signes naturels, des signes codés, dans certains cas en LSQ. Ces mêmes personnes utilisent divers moyens pour se faire comprendre de l'enfant sourd, ce qui ne lui permet pas de distinguer la présence de deux langues.

Les prémisses de l'enseignement bilingue exigent que l'apprenant distingue d'abord la présence des deux langues pour pouvoir ensuite y associer les caractéristiques propres à chacune d'elle.

---

« Si l'adulte, dans sa communication avec l'enfant, mêle des éléments de la LSQ et du français, l'acquisition de chaque langue risque d'être retardée ou perturbée. »

## Comment distinguer les deux langues

Dans notre approche, la présence de personnes sourdes et de personnes entendantes en classe permet aux élèves de faire cette distinction, même si tous les intervenants sont

bilingues. Les élèves sont alors en mesure d'associer une langue à une personne.

Dans cette perspective, nous tendons à éviter la

communication simultanée, car le fait de signer dans la structure du français embrouille la conception de deux langues distinctes.



L'approche bilingue : un sourd et un entendant.

*L'oral dans l'approche bilingue*

L'oral, un service « à la carte » !

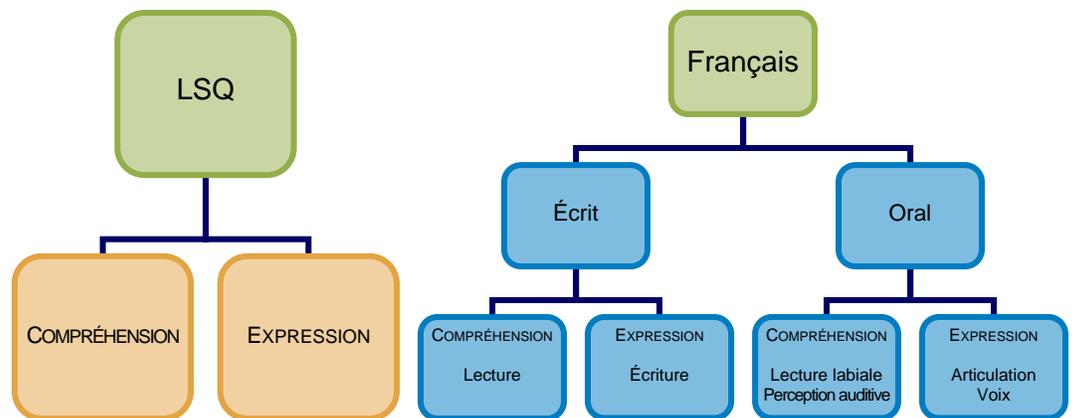
Certains enfants ont plus de possibilités ou même plus de dispositions que d'autres à apprendre à parler. Il s'agit donc de les stimuler, de les encourager et de travailler avec eux cet aspect. Par contre, on ne monopolise pas toutes les énergies de ceux qui ont des difficultés.

On ne travaille pas spécifiquement l'oral en classe. Cependant, on associe la parole à la langue écrite. Par exemple, pointer un mot ou une phrase tout en la prononçant. Le but étant d'indiquer à l'élève que ce sont deux composantes du français. L'enseignante peut aussi utiliser la parole en insistant sur une bonne prononciation,

selon le potentiel des élèves, ou même comme stratégies de lecture ou d'écriture, et ce, toujours selon le potentiel des élèves.

Le travail plus méthodique de la parole est fait par l'orthophoniste. Dans son programme de réadaptation, elle ajuste ses interventions selon les élèves.

Deux langues distinctes.



*Les interventions en classe bilingue*

*En LSQ*



L'enseignement de la LSQ.

La personne sourde est un modèle pour les enfants sourds.

Elle s'assure du bon développement de la communication en LSQ

chez les élèves et leur enseigne la grammaire de la LSQ. Elle leur fait acquérir des concepts et du vocabulaire reliés à la vie en général et aux

matières vues en classe.

La personne sourde peut également réaliser des activités se rapportant à l'histoire des Sourds et à leur culture.

## En français

Bien que nous enseignions le français à la façon d'une langue seconde, les exigences du ministère sont les exigences d'une langue première et l'évaluation doit se faire selon les normes du ministère.

Le rôle de la personne sourde est crucial dans l'enseignement du français puisque, dans l'approche bilingue

développée à l'école Gadbois, le sens d'un texte écrit est d'abord appréhendé en LSQ. Le passage vers le français se fait par la suite. Ainsi, la personne sourde intervient durant les périodes de lecture et d'écriture. Par ailleurs, le programme d'enseignement concernant les compétences à l'oral prescrit par le Ministère de

l'Éducation est adapté à la LSQ dans les classes bilingues de Gadbois et de Lucien-Pagé.

Ses interventions portent plus particulièrement sur le sens du texte ou d'une situation et sur le parallèle entre la LSQ et le français, alors que les interventions de l'entendant portent sur les stratégies de lecture et sur la façon d'exprimer une réalité en français.

---

« Le rôle de la personne sourde est crucial dans l'enseignement du français. »

## En lecture

### Lors de la mise en situation

La mise en situation met en appétit les élèves. C'est le moment où on vérifie leurs connaissances et suscite le goût de lire pour en apprendre plus.

#### La personne sourde

Elle anime un échange avec les élèves sur le sujet du texte. Qu'en savent-ils, y a-t-il un parallèle à faire avec leur vécu ou leurs connaissances?

Ex. : « Connaissez-vous des animaux plus grands que vous? ... plus petits que vous? Lesquels avez-vous déjà vus? À quel endroit? Savez-vous qu'autrefois, il y avait des animaux qui n'existent

plus aujourd'hui? Savez-vous leur nom? Est-ce que quelqu'un, ici, en a déjà vu? Etc. »

Puis, elle précise l'intention de l'activité.

Ex. : « Nous allons lire un texte qui va nous apprendre beaucoup de choses sur les dinosaures. De quoi avaient-ils l'air? Que pensez-vous qu'ils mangeaient? Où vivaient-ils? Etc. »

#### La personne entendante

Elle fait un rappel sur les stratégies de lecture.

Ex. : « Si je vois un mot que je ne comprends pas, qu'est-ce que je peux faire? S'il y a une phrase que je ne comprends pas, qu'est-ce que je peux faire? »

Puis, elle fait un survol du texte : observer les titres, les sous-titres, les illustrations et la mise en page pour découvrir de quel type de texte il s'agit, quel genre d'information y retrouvera-t-on.



La LSQ.

### Pendant la lecture

#### La personne entendante

Elle demande aux élèves de repérer les mots qu'ils connaissent dans une partie du texte. Puis, elle invite les élèves à faire une lecture silencieuse de cette partie.

#### La personne sourde

Elle amène les élèves à formuler dans leurs propres termes le contenu de ce qu'ils viennent de lire. Il corrige au besoin.

#### La personne entendante

Selon la correction de sens apportée par la personne sourde, l'entendant revient au texte pour expliquer l'élément grammatical qui a causé la perte de sens et explique la stratégie à utiliser dans ce cas.



Le français.

*Après la lecture*

**La personne sourde**

Demande aux élèves de résumer en leurs mots ce qu'ils ont appris dans le texte et compare avec ce qu'ils savaient lors de la mise en situation.

**La personne entendante**

Elle revient sur les stratégies et notions grammaticales que les élèves ont bien maîtrisées ainsi que sur celles où ils ont eu besoin d'aide en

insistant sur le fait qu'ils ont appris comment se débrouiller dans ces cas particuliers.

*En écriture*

*Lors de la mise en situation*

La mise en situation permet aux élèves d'exprimer ce qu'ils savent sur le sujet de l'écrit à venir. C'est aussi le moment où on les amène à réfléchir à la façon d'organiser leurs idées dans leur texte.



L'écriture.

**La personne entendante**

Elle présente le sujet du texte et le plan d'écriture qui devra être respecté.

que sur l'organisation des idées en lien avec le plan d'écriture présenté.

l'occasion d'apprendre à l'écrit. Elle constitue ainsi une banque de mots qui sera laissée à la disposition des élèves lors de la rédaction.

**La personne sourde**

Elle anime un échange avec les élèves sur le sujet qu'ils auront à traiter. L'aide porte sur le sens, sur le vocabulaire, ainsi

**La personne entendante**

Au fur et à mesure que la personne sourde fait préciser les idées des élèves, elle note le vocabulaire que les élèves connaissent en signe, mais qu'ils n'ont pas eu

Elle fait un rappel sur les notions grammaticales vues en classe et met à la disposition des élèves le matériel de référence.

*Lors de la vérification des brouillons*

**La personne sourde**

Elle vérifie auprès des élèves que ce qu'ils écrivent correspond bien à

l'intention d'écriture.

**La personne entendante**

Elle demande aux élèves

de vérifier s'ils ont bien respecté les notions grammaticales vues en classe.

*En communication orale*

Par « communication orale », nous entendons ici le volet Communiquer oralement du « Programme de formation de l'école québécoise » prescrit par le Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport.

Ce volet touche les règles de communications générales concernant le discours. Nous y

travaillons le choix, la pertinence et la richesse des informations selon le type de discours, l'organisation des idées, l'interaction avec l'interlocuteur et l'adaptation des propos à son interlocuteur.

Le programme du MÉLS considère le volume de la voix, la netteté de

l'articulation ainsi que le rythme et le débit de la parole. Nous avons adapté l'échelle de compétences concernant ces points afin de tenir compte de la réalité des enfants sourds. Nous évaluons plutôt l'ampleur et la clarté des signes ainsi que le rythme et le débit de la communication gestuelle.

« L'échelle des compétences en communication orale a été adaptée pour la communication gestuelle. »

**Lors de la mise en situation**

La mise en situation permet aux élèves d'exprimer ce qu'ils savent sur le thème qui fera l'objet d'une présentation devant un auditoire. C'est aussi le moment où on les amène à réfléchir à l'organisation des idées dans leur discours.

**La personne entendante**  
Elle présente le thème et la structure du discours qui devra être respectée.

avec les élèves sur le thème qu'ils auront à traiter. L'aide porte sur le sens, sur le vocabulaire, et sur l'organisation des idées en lien avec la structure du discours

présenté. De plus, la personne sourde s'assure que les éléments vus lors de l'enseignement de la LSQ seront respectés lorsque l'élève fera son exposé.

**La personne sourde**  
Elle anime un échange

**Lors de l'appréciation de l'exposé**

Enseignant, formateur et orthophoniste s'associent afin d'apprécier le discours de l'élève.

Ils vérifient que l'élève a respecté l'intention de communication ainsi que les notions travaillées en

LSQ, en français et en orthophonie.

**L'orthophonie**

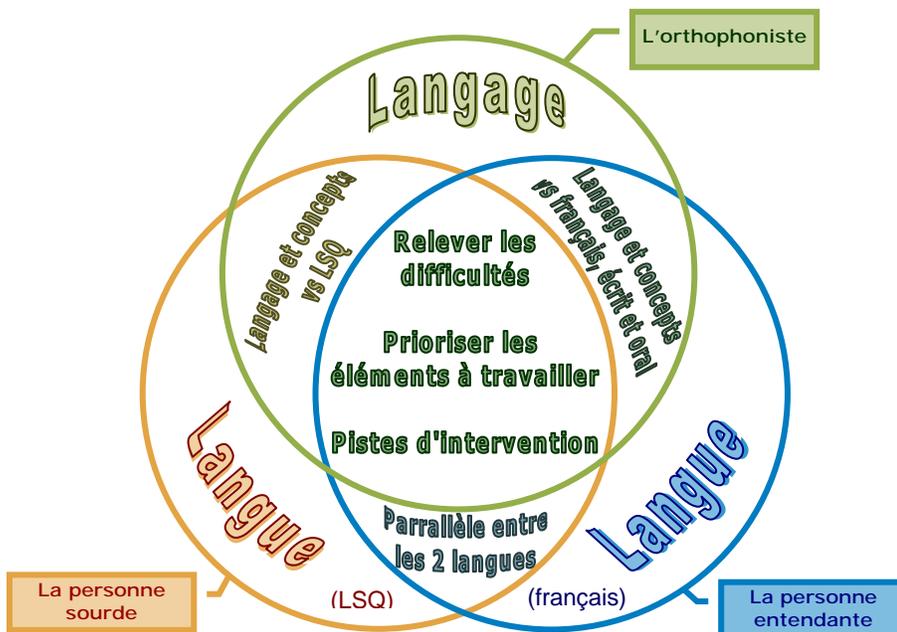
L'expertise de l'orthophoniste se situe au niveau du langage. Sans trouble de langage, une langue se développe normalement, dans la mesure où elle est accessible à l'enfant. Un retard peut cependant

apparaître dû à l'exposition tardive causée par la surdité. S'il y a un trouble de langage, le développement de la langue est compromis, que ce soit la LSQ ou le français.

L'orthophoniste intervient au niveau des concepts et de l'aspect pragmatique des notions grammaticales, c'est-à-dire qu'elle fait des liens entre la notion travaillée et le contexte de son utilisation.



Le travail de l'orthophoniste.



« L'harmonie entre les intervenants de l'équipe classe. »

## Approche bilingue

LSQ / français

Johanne Lemieux  
Conseillère pédagogique

École Gadbois  
8305, rue Saint-André  
Montréal, H2P 1Y7

TÉLÉPHONE :  
(514) 596-4246 poste 8551

TÉLÉCRIPTEUR :  
(514) 596-3372

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :  
lemieuxj@csgm.qc.ca

Nous sommes sur le  
Web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :  
[www.csgm.qc.ca/gadbois](http://www.csgm.qc.ca/gadbois)

## Les élèves ciblés...

Au préscolaire, l'approche bilingue s'adresse à tous les élèves, car il n'y a pas de sélection préalable.

Pour les élèves du primaire et du secondaire, les élèves ciblés sont ceux qui sont scripteurs ou scripteurs potentiels.

## ... et les autres

Tous les élèves qui ne sont pas dans les classes en approche bilingue peuvent avoir à leur grille horaire deux périodes de LSQ.

Ces périodes sont animées par une personne sourde. Il s'agit

Ces élèves sont plus susceptibles de développer les compétences en écriture telles que libellées dans les échelles de compétences du programme de formation du MÉLS.

d'activités visant à élargir le vocabulaire, développer les concepts, stimuler l'imagination, favoriser la connaissance du monde, développer les capacités de raisonnement et d'inférence. Le conte et la présentation de livres sont



Au préscolaire, tous les élèves sont en classe bilingue.

privilegiés.

Selon le profil et le potentiel des élèves, des notions de grammaire LSQ sont abordées et, lorsque c'est possible, mises en parallèle avec le français.

Le but ultime, la raison d'être de l'approche bilingue,  
c'est d'améliorer les compétences en français  
en bâtissant les nouvelles acquisitions  
sur les connaissances de la LSQ